



## **AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPECIAUX**

### **Marché de services de transport par eau**

Directive 2004/17/CE

#### **SECTION I: ENTITE ADJUDICATRICE**

##### **I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT**

Société Publique Locale L'eau des Collines  
MME Béatrice MARTHOS, Directrice Générale de la Société Publique Locale  
140 Avenue du Millet ZI Les Paluds  
13400 Aubagne

##### ***Adresse(s) internet***

##### ***Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus:***

Service marchés publics  
Société Publique Locale L'eau des Collines  
Service marchés publics 140 Avenue du Millet ZI Les Paluds  
13400 Aubagne  
Tél : +33 442624500  
Fax : +33 442624509  
Email : [marches.publics@eaudescollines.fr](mailto:marches.publics@eaudescollines.fr)

##### ***Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:***

Société Publique Locale L'eau des Collines  
Service marchés publics 140 Avenue du Millet ZI Les Paluds  
13400 Aubagne  
URL : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

##### ***Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées***

Société Publique Locale L'eau des Collines  
Service marchés publics 140 Avenue du Millet ZI Les Paluds  
13400 Aubagne  
URL : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

##### ***Adresse de l'autre entité adjudicatrice pour le compte de laquelle l'entité adjudicatrice agit***

##### **I.2) ACTIVITE PRINCIPALE**

Eau Assainissement

##### **I.3) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES ENTITES ADJUDICATRICES**

#### **SECTION II: OBJET DU MARCHÉ**

## **II.1) DESCRIPTION**

### ***II.1.1) Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice***

Etude hydrogéologique sur la ressource en Eau dans le secteur du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

### ***II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services***

Marché de services de transport par eau  
Territoire de la Société  
Code NUTS : FR824

### ***II.1.3) Information sur le marché public, l'accord cadre ou le système d'acquisition dynamique***

L'avis concerne un marché public

### ***II.1.4) Informations concernant l'accord-cadre***

### ***II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions***

Le but de l'étude est de fournir à la SPL et ses actionnaires un panorama des potentialités des aquifères de son secteur en terme de ressource exploitable pour la diversification et la sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes dont elle assure la gestion

### ***II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics)***

Objet principal:  
79311000

### ***II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)***

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

### ***II.1.8) Lots***

Division en lots : Non

### ***II.1.9) Variantes***

Des variantes seront prises en considération : Non

## **II.2) QUANTITE OU ETENDUE DU MARCHE**

### ***II.2.1) Quantité ou étendue globale***

Marché unique ordinaire

### ***II.2.2) Information sur les options***

### ***II.2.3) Reconduction :***

## **II.3) DUREE DU MARCHE OU DELAI D'EXECUTION**

15 mois

## **SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

#### ***III.1.1) Cautionnement et garanties exigés***

Aucune garantie financière n'est exigée

#### ***III.1.2) Principales conditions financières et dispositions en matière de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent***

Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : Révision Périodique. Annuelle. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-P.I. Les prestations seront réglées par virement bancaire dans les délais fixés par le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.. Le délai global de paiement est de 60 jours. Modalités de financements : le marché sera financé par les fonds propres de la Société mais également par subventions de l'Agence de l'Eau RMC et de la région PACA

#### ***III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché***

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

#### ***III.1.4) Autres conditions particulières***

Oui, description de ces conditions :  
Le marché débute à compter de la date fixée par l'ordre de service

### **III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### ***III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession***

Attestation sur l'honneur fournie par la communauté d'agglomération dûment complétée, datée et signée par le représentant qualifié du candidat Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Preuve de l'habilitation du signataire (statuts ou extrait Kbis désignant le signataire comme représentant de la structure candidate, pouvoir, délégation de signature ou équivalent)

#### ***III.2.2) Capacité économique et financière***

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Formulaire DC1 (facultatif) Formulaire DC2 (facultatif)

#### ***III.2.3) Capacité technique***

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

#### ***III.2.4) Informations sur les marchés réservés***

### **III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHES DE SERVICES**

#### ***III.3.1) Information relative à la profession***

La prestation est réservée à une profession particulière : Non

### **III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non

## **SECTION IV: PROCEDURES**

### **IV.1) TYPE DE PROCEDURE**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

Ouverte

### **IV.2) CRITERES D'ATTRIBUTION**

#### **IV.2.1) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
Valeur technique : 60%

- Valeur technique : Méthodologie proposée et organisation globale de la prestation : 20%
- Valeur technique : Moyens humains et matériels affectés à la réalisation de la prestation Composition de l'équipe: les noms, qualifications et cv des personnes en charge de la prestation : 20%
- Valeur technique : Disponibilité et délais de réactivité après sollicitation afin permettre un respect de l'échéance fixée à l'acte d'engagement : 20%

Prix des prestations : 40%

#### **IV.2.2) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

### **IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice**

15SPL016

#### **IV.3.2) Publication antérieure concernant le même marché**

Non

#### **IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**

Documents payants: Non

#### **IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

28/09/2015 à 12 H 00

#### **IV.3.5) "Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

Français

#### **IV.3.6) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en jours: 120

#### **IV.3.7) Modalités d'ouverture des offres**

## **SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

## **VI.1) Renouvellement**

Non

## **VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

## **VI.3) Informations complémentaires**

L'entité adjudicatrice applique le principe 'Dites-le nous une fois'. Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : L'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers couramment utilisés, semblables aux formats utilisés dans le dossier de consultation des entreprises. Il pourra s'agir de formats de type «.doc » ; «.docx » ; «.xls » ; «.xlsx » ; «.pdf » ; «.ppt » ; «.pptx » ; «.zip ».. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (\*\*) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (Référentiel Général de Sécurité) figurant sur la liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre Etat-membre de l'Union européenne. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite. Les candidats devront signer électroniquement à minima l'acte d'engagement. Cette signature emporte acceptation de l'ensemble des conditions fixées au cahier des charges. La signature de l'acte d'engagement équivaut à la signature des pièces financières, techniques et administratives du marché

## **VI.4) PROCEDURE DE RECOURS**

### ***VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours***

Tribunal de Grande Instance de Marseille  
6 rue Joseph Autran  
13281 Marseille Cedex 6  
Tél : +33 491155050  
Fax : +33 491544290

### ***Instance chargée des procédures de médiation***

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés publics de Marseille ( C.C.I.R.A.L)  
Préfecture de Région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales  
13282 Marseille Cedex 20  
Tél : +33 491156374  
Fax : +33 491156190

### ***VI.4.2) Introduction des recours***

Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité

### ***VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours***

## **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS:**

17/08/2015